

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-----  
Conseil Municipal du jeudi 27 juin 2024

Direction Administration Générale, Elections et Services à la Population –  
N° 19.05.2024.67

**Objet : Convention Partir en livre 2024 – Signature - Autorisation**

**Date de la convocation : 19 juin 2024**

**Présidence : Frédéric MARCHE**

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Nombre de présents : 18**

**Nombre de votants : 27**

**PRESENTS :** MM. Frédéric MARCHE, David BEAUCOUSIN, Fabrice BERTHOU, Rachid ARBI, Mmes Fabienne TELLIEZ, Mélanie DELACOUR, Hawa HAMIDOU, MM. Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Mmes Corine PALMENTIER, Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mme Evelyne LERICHE, M. Ibrahim DEM.

**POUVOIRS :**

Madame Monique COLOMBOTTI a donné pouvoir à Monsieur Fabrice BERTHOU.

Madame Sylvie OMONT a donné pouvoir à Monsieur Jean-David HOUNKPATI.

Monsieur Rosario TARSIA a donné pouvoir à Monsieur David BEAUCOUSIN.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Monsieur Philippe LEFEBVRE.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Madame Valérie HOULIER.

Madame Alexandre EMERY a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEBALLEUR.

Monsieur Guy KIVATA a donné pouvoir à Monsieur Stéphane FAUCHE.

Madame Laëtitia LEFEBVRE a donné pouvoir à Monsieur Marc BOURREAU.

Madame DEM Clélia a donné pouvoir à Monsieur Ibrahim DEM.

**SECRETAIRE DE SEANCE : Rachid ARBI**

**RAPPORTEUR : David BEAUCOUSIN**

Depuis 5 ans, la médiathèque de Cléon participe à la manifestation nationale *Partir en livre*, à l'occasion d'un partenariat avec la Ville de Saint-Pierre lès Elbeuf, qui pilote le projet, et les villes d'Elbeuf-sur-Seine et Caudebec-lès-Elbeuf. Pour cette nouvelle édition, c'est le thème « sports et jeux » qui a été retenu. Le projet porté par les communes de ce partenariat a été soumis au Centre national du Livre et labellisé à nouveau cette année par le Comité Partir en livre, ce qui permettra de bénéficier à terme d'une subvention de 2499.99€ à répartir entre les quatre participants.

C'est donc dans le cadre de ce partenariat piloté par Saint Pierre lès Elbeuf qu'une convention est établie pour chaque édition. Celle-ci fixe notamment les objectifs de ce partenariat local dans le cadre de cette manifestation nationale qui vise à valoriser et développer la lecture publique en direction des enfants et de leurs familles notamment. Cette convention détermine également l'organisation de cette manifestation et les engagements de chacun.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

[www.ville-cleon.fr](http://www.ville-cleon.fr)

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Convention Partir en livre 2024 - Signature - Autorisation

**Date de transmission de l'acte :** 01/07/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 01/07/2024

**Numéro de l'acte :** 19-05-2024-67 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 076-217601780-20240627-19-05-2024-67-DE

**Date de décision :** 27/06/2024

**Acte transmis par :** Chahinaz FOUGHALI

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.9. Culture

Au regard de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de convention joint.

Le Conseil Municipal, après délibération,  
Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

**APPROUVE** les modalités de partenariat avec les villes de Saint-Pierre lès Elbeuf, Elbeuf sur Seine et Caudebec-lès-Elbeuf.

**APPROUVE** les termes de la convention « Partir en livre » présentée en annexe.

**AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.

Pour copie conforme,  
Cléon, le 27 juin 2024  
Le Maire,

Frédéric MARCHE



Publiée sous forme électronique sur le site de la commune le : 01/07/2024  
Transmis en Préfecture le : 01/07/2024

